

WEBINAIRE

Répondre à des consultations publiques avec le e-DUME

Le webinaire va bientôt commencer...

Test audio

Le webinaire a commencé :

- **Si vous entendez l'animateur de la session**, nous vous invitons à lever la main via le bouton situé sur votre panel de contrôle GoToWebinar.
- **Si vous n'entendez pas l'animateur de la session**, nous vous invitons à cliquer sur la rubrique « Audio » et à vous connecter par téléphone en suivant les indications fournies.

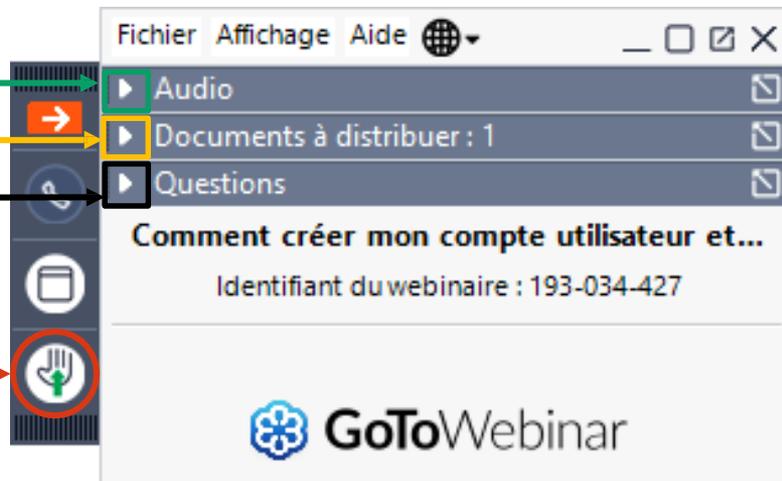


Rejoindre l'audioconférence.

Télécharger le support.

Poser vos questions à l'écrit.

Lever la main à la demande de l'animateur.



Programme

I. Qu'est-ce que le DUME ?

1. Un formulaire européen standardisé
2. Le DUME dans le processus de commande publique
3. La structure du DUME

II. Service DUME : le DUME dématérialisé

1. Le contexte de dématérialisation des marchés publics
2. Le DUME dématérialisé
3. Comment accéder au DUME dématérialisé
4. Les fonctionnalités du Service DUME suivant le mode d'accès
5. Schéma de fonctionnement du Service DUME

III. Démonstration sur l'utilitaire

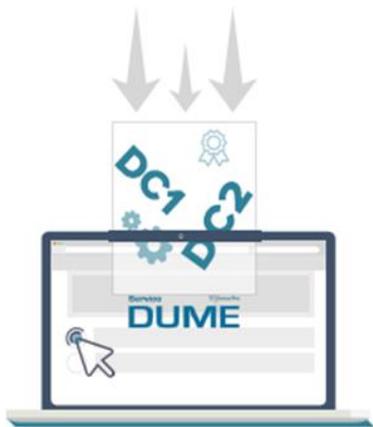
IV. Annexes

I. Qu'est-ce que le DUME ?

I. Qu'est-ce que le DUME ? (1/4)

1. Un formulaire européen standardisé

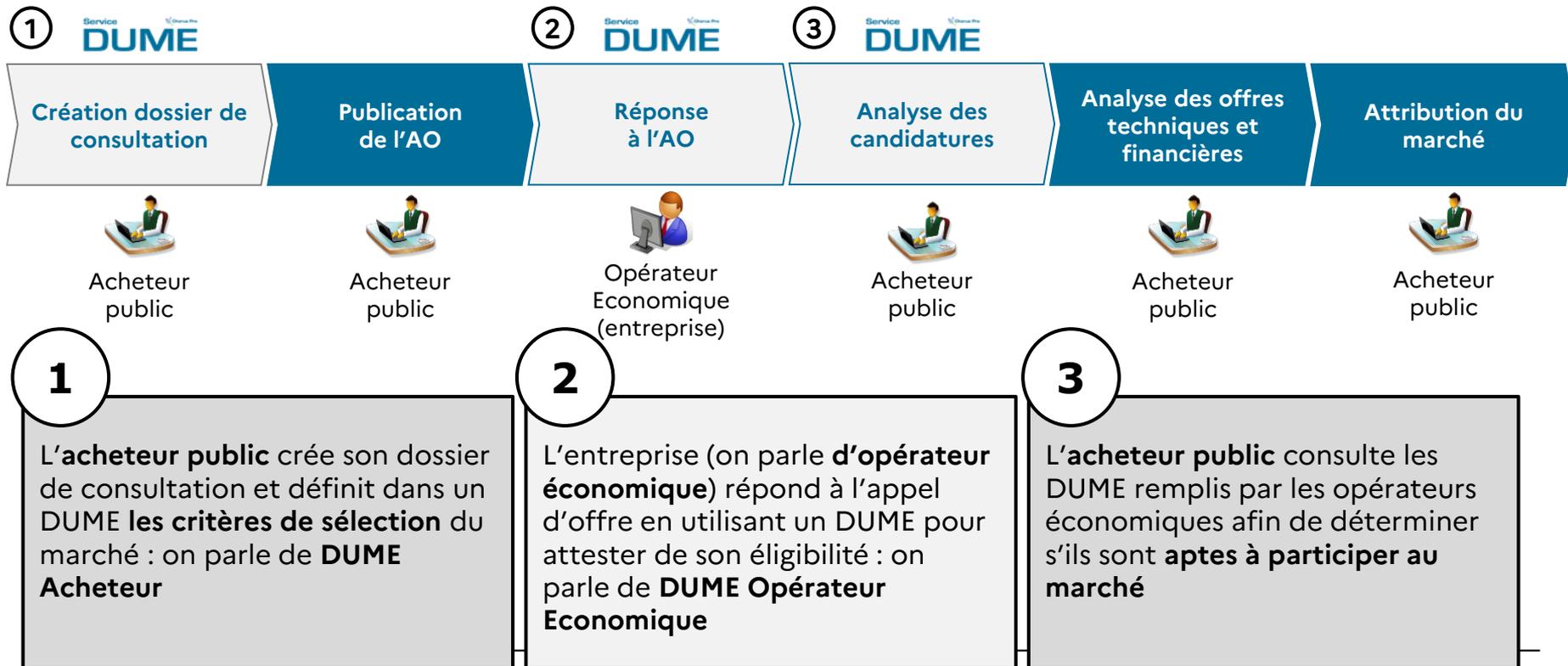
► Le **DUME** (Document Unique de Marché Européen) est un **formulaire** unique et interopérable mis au point par l'Union Européenne avec pour objectif d'harmoniser et de simplifier le processus de candidature aux marchés publics dans l'ensemble des pays de l'Union. Le DUME permet ainsi de favoriser l'accès de tous à la commande publique.



- Il intervient comme déclaration sur l'honneur permettant aux entreprises d'attester de leur capacité à répondre à un marché public. **Il constitue la réponse administrative à la consultation.** La réponse est notamment complétée par un mémoire technique.
- Le DUME a pour vocation de simplifier la fourniture de documents et certificats attestant de l'éligibilité d'une entreprise à un marché public (critères d'exclusion et de sélection). **En France, ce document a vocation à se substituer aux DC1, DC2, partiellement au DC4, ainsi qu'au programme « Marché Public Simplifié » (MPS).**

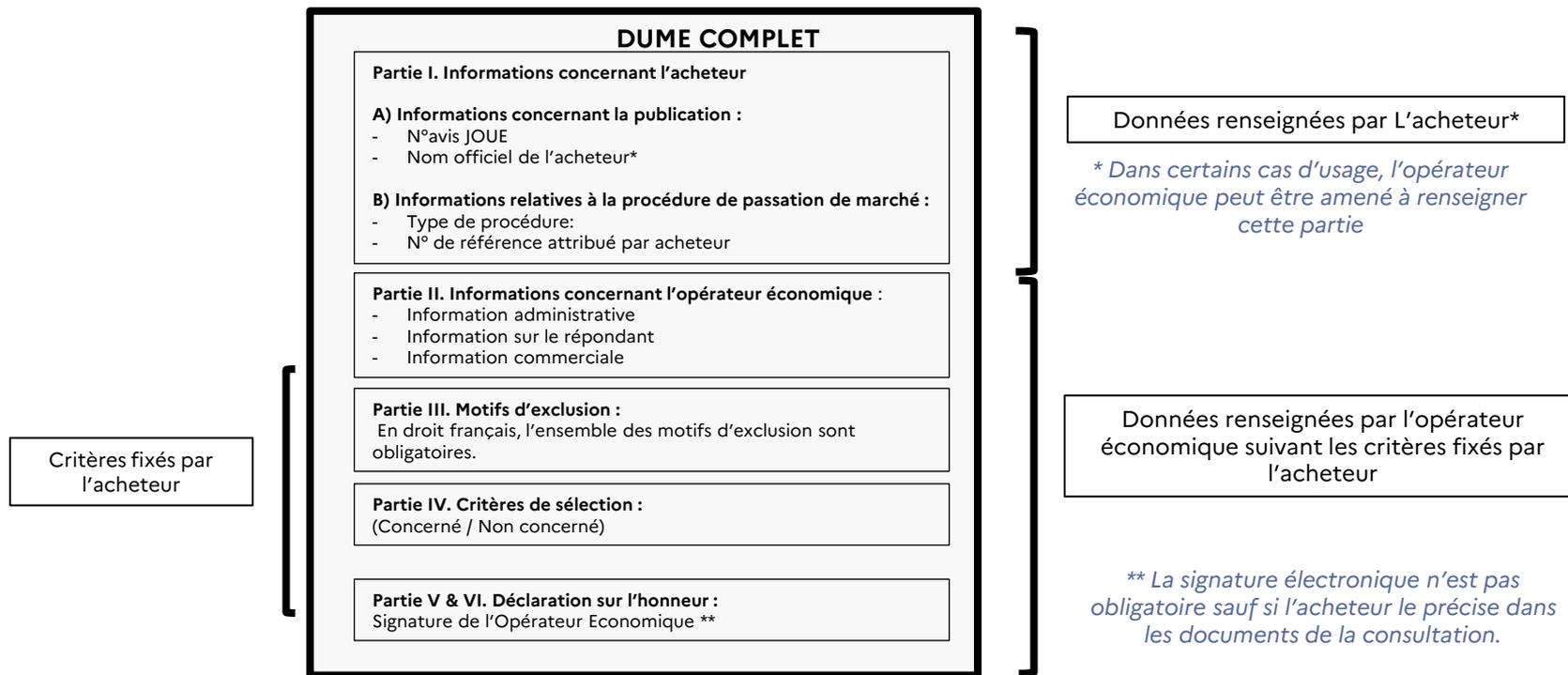
I. Qu'est-ce que le DUME ? (2/4)

2. Le DUME dans le processus de commande publique



I. Qu'est-ce que le DUME ? (3/4)

3. La structure d'un DUME 1/2



I. Qu'est-ce que le DUME ? (4/4)

3. La structure d'un DUME 2/2

La structure du DUME est prévue pour être **exhaustive**, afin de répondre à tous les besoins. Il est possible d'y renseigner plus d'une vingtaine de « critères d'exclusion » (partie III) et jusqu'à une trentaine de « critères de sélection » (partie IV).

Exemple de critère de sélection dans le DUME :

C : CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

DÉCRIVEZ DES PRINCIPAUX SERVICES FOURNIS ANTÉRIEUREMENT :

Uniquement pour les marchés publics de services : pendant la période de référence, l'opérateur économique a fourni les services principaux du type spécifié qui suivent. Les acheteurs peuvent exiger jusqu'à trois années et accepter l'expérience datant de plus de trois ans.

[Plus d'informations](#)

Description

Montant

000000000,00

Devise

EUR(Euro)

Date

► Au vu de la soixantaine de champs proposés, il serait aisé de conclure hâtivement à la « lourdeur » du dispositif. Cependant, il n'est pas nécessaire de compléter la totalité des champs proposés. En pratique, seuls les critères de sélection qui intéressent l'acheteur public doivent être complétés.

► Nous verrons dans la suite de la présentation que compléter un DUME peut donc s'effectuer en temps record.

II. Service DUME : le DUME dématérialisé

II. Le Service DUME

1. Le contexte de dématérialisation des marchés publics

- ▶ Le **1^{er} octobre 2018**, les acheteurs publics ont reçu l'**obligation de publier de façon dématérialisée tous les marchés publics** de plus de 25 000 € (**le seuil est porté à 40 000 € depuis le 1^{er} janvier 2020**) sur des places de marché en ligne appelées « **profils d'acheteurs** ».
- ▶ Les entreprises (« **opérateurs économiques** ») doivent également répondre de façon dématérialisée pour pouvoir candidater à ces marchés.
- ▶ Il était donc nécessaire d'adapter les outils de réponse pour s'adapter à cette dématérialisation.

	Exceptions	Acteurs concernés	Outils concernés
Dématérialisation de la publication des marchés publics de plus de 40 000 €	N/A	Acheteurs	Profils d'Acheteurs (obligatoire)
Dématérialisation Des Dépôts De Candidature Aux Marchés Publics De Plus De 40 000 €	Candidatures Aux Marchés Antérieurs Au Jalon Copies De Sauvegarde*	Operateurs Economiques	Profils D'acheteurs (« Conseillé ») Coffre Fort Électronique**

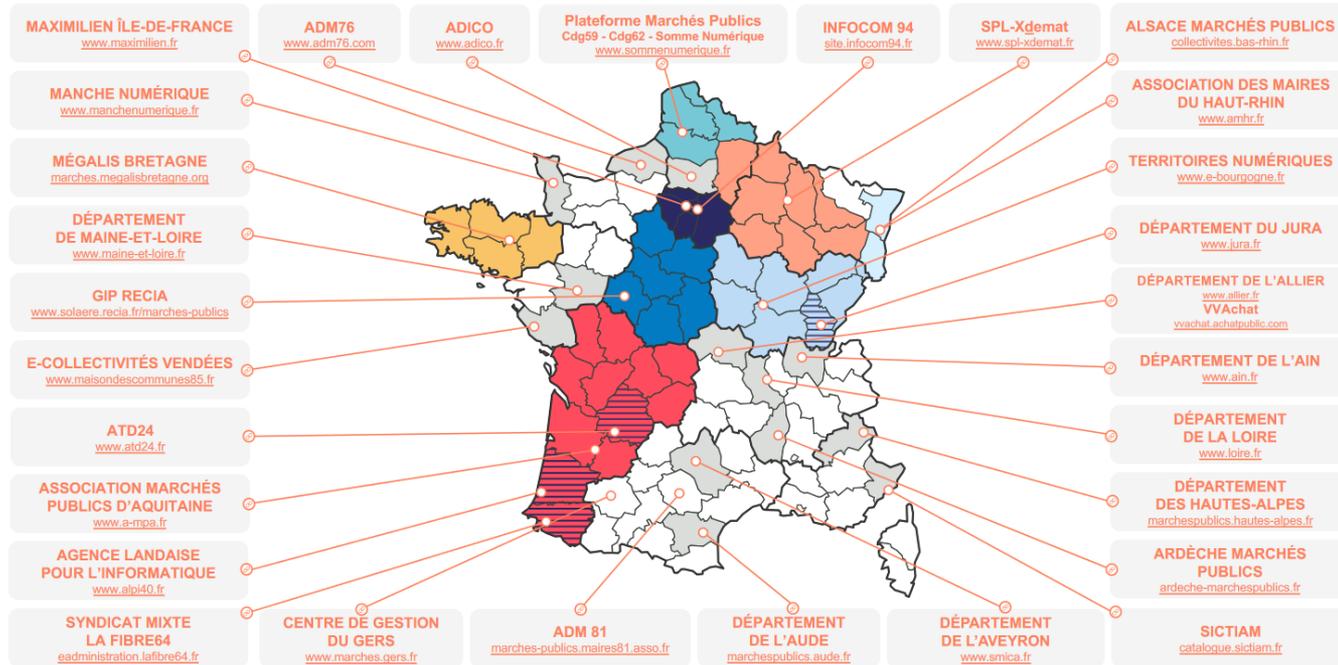
* Une « **copie de sauvegarde** » est une copie de la réponse du candidat à un appel d'offre destinée à être utilisée en cas d'incident corrompant ou détruisant l'original. Elle peut continuer à être remise sur un support physique (format papier ou clef USB).

** Un **coffre fort électronique** est un espace de stockage de fichiers sécurisé. Un opérateur économique a le droit d'y renvoyer les acheteurs pour consulter certains documents.

II. Le Service DUME

1. Le contexte de dématérialisation des marchés publics

Cartographie des principaux profils d'acheteurs mutualisés – Septembre 2020



Source : <https://www.economie.gouv.fr/commande-publique-numerique>

II. Le Service DUME

2. Le DUME dématérialisé

- ▶ A la différence des DC1 et DC2, qui restent des formulaires physiques, le DUME a été d'emblée conçu comme un **formulaire dématérialisé**
- ▶ Le DUME dématérialisé se présente donc sous la forme d'un fichier informatique (au format **XML**).

Le DC1, un formulaire papier

Le DUME (extrait), fichier XML

Le DUME restitué au format page web dans une visionneuse



Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accord-cadres) pour présenter leur candidature.
 En cas de déléguement ce document peut être commun à plusieurs lots.
 En cas de candidature groupée, chaque membre du poujolement remplit le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC1).
 Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2016-692 du 23 Juillet 2016 relative aux marchés publics, le titulaire de « marchés publics » acquiesce également les accords-cadres établis par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique, et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Répondre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

B - Objet de la consultation.

(Répondre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

```

<?xml version="1.0" encoding="UTF-8" standalone="yes"?>
<ns10:ESPDResponse xmlns="urn:oasis:names:specification:ubl:schema:xsd:
<UBLVersionID schemeAgencyID="OASIS-UBL-TC">2.1</UBLVersionID>
<CustomizationID schemeName="CustomizationID" schemeAgencyID="BII"
<ID schemeID="ISO/IEC 9834-8:2008 - 4UUID" schemeAgencyID="EU-COM-
<CopyIndicator>false</CopyIndicator>
<VersionID schemeAgencyID="EU-COM-GROW">1.0.2</VersionID>
<IssueDate>2018-02-09</IssueDate>
<IssueTime>11:46:13</IssueTime>
<ContractFolderID schemeAgencyID="Ted"></ContractFolderID>
<ns4:ContractingParty>
  <ns4:Party>
    <ns4:PartyName>
      <Name>ECOLE PRIMAIRE SAINT MARTIN</Name>
    </ns4:PartyName>
    <ns4:PostalAddress>
      <ns4:Country>
        <IdentificationCode listID="CountryCodeIdentifier">
          </ns4:Country>
        </ns4:PostalAddress>
      <ns4:Contact/>
    </ns4:Party>
  </ns4:ContractingParty>
  <ns5:EconomicOperatorParty>
    <ns3:SMEIndicator>false</ns3:SMEIndicator>
    <ns5:RepresentativeNaturalPerson>
      <ns3:NaturalPersonRoleDescription>salarié<
  </ns3:NaturalPersonRoleDescription>
  
```



Partie I : Informations concernant la procédure de passation et de marché et le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice

Informations concernant la publication

Pour les procédures de passation de marché dans le cadre desquelles un appel à concurrence a été publié au Journal officiel de l'Union Européenne, les informations requises au titre de la partie I seront automatiquement récupérées par voie électronique pour autant que le service DUME électronique soit utilisé pour générer et remplir le DUME. Référence de l'avis pertinent publié au Journal officiel de l'Union européenne:

Numéro de l'avis dans le JO S :

URL du JO : Journal officiel français 09/11/2017

Si aucun appel d'offres n'est publié au Journal officiel, ou s'il n'est pas nécessaire d'en publier, l'autorité ou l'entité contractante doit identifier clairement la procédure de passation de marché (par exemple, la référence à une publication de niveau national)

II. Le Service DUME

3. Comment accéder au Service DUME

- ▶ La France a développé une solution unique permettant aussi bien aux acheteurs publics qu'aux entreprises de produire des DUME dématérialisés : « **Service DUME** ».
- ▶ Il existe deux moyens **alternatifs** d'accéder au Service DUME :
 - Directement à **partir le profil d'acheteur** sur lequel est publié le marché public.
 - Sur un « utilitaire » accessible sur le portail de service **Chorus Pro** : <https://chorus-pro.gouv.fr/>



* A date les attestations récupérables sont : attestations sociales, attestations fiscales, QUALIBAT, CNETP, OPQIBI. A terme, seront également disponibles : attestation AGEFIPH, Cotisation MSA, retraite Probtpt.

II. Le Service DUME

3. Comment accéder au Service DUME

- ▶ En fonction du mode d'accès au Service DUME que vous aurez choisi, vous disposerez de plus ou moins de possibilités d'action.
- ▶ Parce que l'accès par les profils d'acheteurs est celui qui offre le plus de possibilités et parce qu'il permet de saisir vos déclarations directement dans les consultations, c'est l'option que nous préconisons.
- ▶ L'accès par Chorus Pro intéressera surtout ceux qui n'accèdent pas encore au DUME sur leur profil d'acheteurs.

Mode d'accès	Conditions d'utilisation	Avantages	Inconvénients
Par Chorus Pro	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune : il n'est pas nécessaire de disposer d'un identifiant pour accéder au formulaire DUME. 	Accessible à tous.	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalités limitées, • Nécessité de jongler entre l'utilitaire Chorus Pro et son profil acheteur
Par le profil d'acheteur	<ul style="list-style-type: none"> • Le profil d'acheteur doit s'être raccordé au Service DUME. • Disposer d'un identifiant d'accès sécurisé au profil d'acheteur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme l'accès est sécurisé par un identifiant, davantage d'options disponibles. • Possibilité de saisir votre DUME directement dans la consultation. 	Aucun

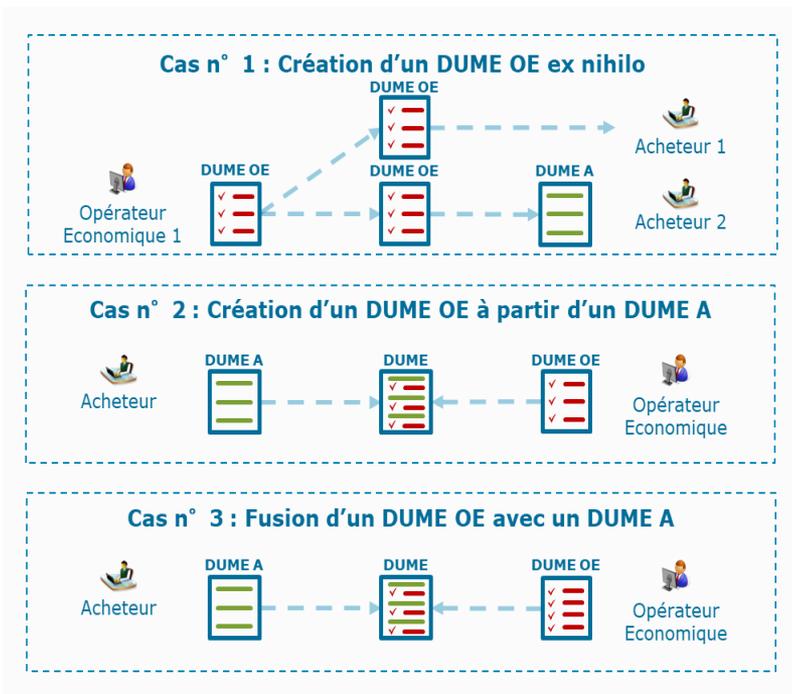
II. Le Service DUME

4. Fonctionnalités du Service DUME suivant le mode d'accès

Fonctionnalité	Par Chorus Pro	Par les Profils d'Acheteur	
Créer un DUME	OUI	OUI	Création d'un DUME à partir de 0. Surtout utile aux acheteurs.
Fusionner deux DUME	OUI	OUI	Fusionner un DUME entreprise avec le DUME acheteur pour que seuls les critères demandés par l'acheteur soient conservés dans le document final.
Répondre à un DUME	OUI	OUI	Compléter uniquement les données demandées par son acheteur en repartant du DUME de l'acheteur.
Réutiliser un DUME	OUI	OUI	Créer un nouveau DUME à partir d'un de ses anciens DUME
Visualiser un DUME	OUI	OUI	Afficher le contenu d'un DUME XML au format page web
Analyser des réponses	OUI	OUI	Pour les acheteurs uniquement : lire et comparer les réponses des entreprises à ses attentes.
Pré-remplissage auto des informations connues	Uniquement pour les données publiques		Pré-alimentation automatique de certains champs du formulaire pour alléger les saisies
Récupération d'attestation	NON	OUI	Récupération automatique d'attestations via les API Entreprise, pour transmission à l'appui de la réponse de l'opérateur économique. : KBIS , attestations sociales , fiscales , QUALIBAT , AGEFIPH , OPQIBI , cotisation MSA , retraite proBTP
Répondre en mode DUME Simplifié	NON	OUI	Sur autorisation de l'Acheteur Public : Répondre avec un DUME en saisissant simplement deux données : son chiffre d'affaires et ses effectifs. Les attestations sont automatiquement jointes.

II. Le Service DUME

5. Schéma de fonctionnement du Service DUME



Remplir un DUME complet à partir de 0 en espérant que l'acheteur public y trouvera son compte.

➔ **Option déconseillée**, sauf lorsque l'ambition est de se constituer un « DUME modèle » réutilisable pour répondre à de nouveaux marchés.

Partir du « DUME Acheteur » (qui liste les attentes de l'entité publique) pour créer son propre DUME, de sorte à ne plus avoir à compléter que les données demandées par l'acheteur.

Gain de temps et d'énergie majeur ➔ **Option conseillée** dans la plupart des cas.

Fusionner un modèle de DUME enregistré au préalable avec le « DUME Acheteur » de sorte à produire un formulaire n'affichant que les données demandées par l'acheteur.

➔ Pertinent uniquement si on souhaite repartir d'un ancien DUME pour en générer un nouveau

III. Démonstration

III. Démonstration

1. Accéder à l'utilitaire Service DUME (1/2)

- ▶ Nous recommandons aux entreprises d'utiliser le service DUME autant que possible directement sur les profils d'acheteurs et non sur Chorus Pro, qui offre moins de possibilités.
- ▶ Chaque profil d'acheteur conserve son ergonomie propre et met en œuvre les fonctionnalités du Service DUME de façon spécifique. Pour toute interrogation au sujet de l'utilisation du DUME sur votre profil d'acheteur, le mieux est donc de consulter la documentation mise à disposition sur cet outil.
- ▶ Une rapide présentation de l'utilitaire DUME de Chorus Pro permet toutefois de s'appropriier la logique de fonctionnement du DUME. Au vu de son intérêt pédagogique, nous allons donc effectuer une rapide démonstration s'appuyant sur l'utilitaire.
- ▶ Pour y accéder, il faut commencer par se rendre sur le portail de services Chorus Pro (<https://chorus-pro.gouv.fr/>).
- ▶ Il ne sera pas nécessaire de se connecter à son compte Chorus Pro pour accéder au service DUME.

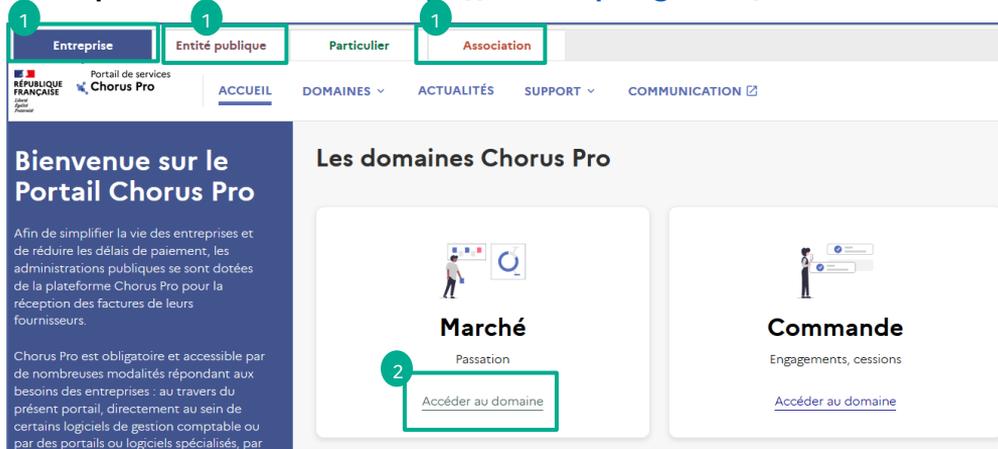


III. Démonstration

1. Accéder à l'utilitaire Service DUME (2/2)

Accès au service DUME via le portail Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

1 La page d'accueil du portail de service permet d'accéder à toutes les fonctionnalités de Chorus Pro. Les onglets « Entreprise » ; « Entité publique » et « Association » permettent d'accéder au service DUME.



2 Dans le cadre « Marché », sélectionner « Accéder au domaine ».

Les applications du domaine Marché



3 Sélectionner « Accéder » dans la boîte « Dume » pour accéder aux fonctionnalités du service DUME.

4 Sur la page d'accueil du service DUME, faire dérouler le menu.



5 Dites qui vous êtes pour accéder aux fonctionnalités qui vous intéressent : Acheteur ou Entreprise.



III. Démonstration

2. Gagner du temps dans la saisie de son DUME opérateur

► Cliquer sur le bouton **Créer DUME** vous permet d'initialiser un DUME à partir de zéro. Comme presque aucun champ n'est obligatoire, créer un tel DUME peut aller très vite. Le but étant de répondre aux attentes de l'entité publique qui a publié le marché, le mieux reste tout de même de renseigner les critères pour lesquels elle attend une attestation de capacité de la part de votre entreprise.

► Plaçons nous donc dans la situation où l'acheteur public a précisé ses attentes en réalisant un DUME, qu'on appellera **DUME Acheteur**, qu'il a attaché à sa consultation.

► Pour répondre aux critères de l'acheteur, vous pouvez alors choisir l'option « Répondre à un DUME ».

► Vous pouvez alors soit renseigner l'identifiant du DUME Acheteur (s'il vous a été communiqué) soit faire glisser le fichier sur le bloc « Déposer le DUME de votre client ».

► Ajouter votre SIRET et cliquer sur suivant affiche le formulaire tel que votre futur client attend que vous le complétiez.

Vous êtes une **entreprise**, vous souhaitez :

Identifiant DUME

Saisissez l'identifiant DUME de votre client

ou

afmuhau8.xml

Type d'identifiant

Siret

Numéro d'identifiant

45132133500023

Suivant

III. Démonstration

2. Gagner du temps dans la saisie de son DUME opérateur

► Dès lors ne vous reste plus qu'à compléter les champs obligatoires du formulaire et ceux pour lesquels l'entité publique attend des éléments. Notez que les données publiques déductibles de votre SIRET sont automatiquement pré-renseignées dans la partie II (« Procédure ») du formulaire.

► Dans la partie III (« Exclusion »), on part du principe que vous ne relevez d'aucun des nombreux cas vous interdisant de soumissionner au marché. Si toutefois, vous souhaitez par exemple, dans un accès de sincérité, avouer que vous avez fait travailler des enfants ou financé le terrorisme, vous êtes libre de répondre **NON** à la question « **Je certifie ne pas entrer dans les cas d'interdictions de soumissionner** »

► En partie IV (« Sélection »), seuls les critères que l'acheteur public a sélectionné vous sont proposés.

1 Procédure 2 Exclusion 3 Sélection 4 Terminer

Je certifie ne pas entrer dans les cas d'interdictions de soumissionner

oui
 non

A : MOTIFS LIÉS À DES CONDAMNATIONS PÉNALES

B : MOTIFS LIÉS AU PAIEMENT D'IMPÔTS ET TAXES OU DE COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE

C : MOTIFS LIÉS À L'INSOLVABILITÉ, AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS OU À UNE FAUTE PROFESSIONNELLE

D : AUTRES MOTIFS D'EXCLUSION POUVANT ÊTRE PRÉVUS PAR LE DROIT INTERNE DE L'ÉTAT MEMBRE DU POUVOIR ADJUDICATEUR OU DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE

Précédent Suivant

III. Démonstration

2. Gagner du temps dans la saisie de son DUME opérateur

▶ Après la complétion des parties V et VI, il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le bouton « Suivant » puis « Finaliser » pour finaliser votre DUME. Vous obtenez alors la possibilité de télécharger le DUME seul (XML) ou bien le DUME et sa copie PDF (XML + PDF).

Exporter votre DUME

Vous venez de créer votre DUME ID vorinfpg, vous pouvez le télécharger en cliquant ci-dessous :

- [Télécharger au format XML \(.xml, < 500 ko\)](#)
- [Télécharger aux formats XML et PDF \(.zip, < 500 ko\)](#)
- [Télécharger au format HTML \(.html, < 500 ko\)](#)

Vous souhaitez recevoir votre DUME par courriel, saisissez votre adresse électronique ici :

ENVOYER

▶ Veuillez noter que **seul le fichier XML est considéré comme un DUME valide**. C'est donc ce document que vous devrez joindre à votre réponse à la consultation, et non le PDF.

▶ Mais comment consulter le fichier XML sous un format lisible ? (*voir page suivante*)

III. Démonstration

3. Comment afficher un DUME sous un format lisible

- ▶ Quoique les DUME dématérialisés soient des fichiers informatiques affichés dans un format a priori rébarbatif, il est facile de les afficher sous un format « page web » lisible par n'importe qui.
- ▶ Atteindre ce résultat est à la portée de tous. Il suffit pour ce faire, d'aller sur l'utilitaire et de choisir l'option « Visualiser un DUME », et d'y déposer le fichier à consulter. Il s'affichera alors au format page web :

Vous êtes une entreprise, vous souhaitez :

- CREER UN DUME
- FUSIONNER DEUX DUMES
- REPOUDRE À UN DUME
- REUTILISER UN DUME
- VISUALISER UN DUME

DUME OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

Identifiant DUME

Saisissez votre identifiant DUME

ou

piod2wrc.xml

Suivant

← → ↻ 🏠 <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/accueil/operateur-economique/visualiser> 67% ☆ 📄 🏠 ☰

ACCUEIL DUME • DONNÉES ESSENTIELLES

Affichage du DUME

Document Unique de Marché Européen

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date: 23/01/2025

Partie I : Informations concernant la procédure de passation et de marché et de l'acheteur

Informations concernant la publication

Pour les procédures de passation de marché dans le cadre desquelles un appel à concurrence a été publié au Journal officiel de l'Union Européenne, les informations requises au titre de la partie I seront automatiquement récupérées par voie électronique pour autant que le service DUME électronique soit utilisé pour générer et remplir le DUME. Référence de l'avis pertinent publié au Journal officiel de l'Union européenne:

N° de publication au JOUE :
N° avis du JAL ou du BOAMP :

URL du JO : Journal officiel français

Si aucun appel d'offres n'est publié au Journal officiel, ou s'il n'est pas nécessaire d'en publier, l'autorité ou l'entité contractante doit identifier clairement la procédure de passation de marché (par exemple, la référence à une publication de niveau national)

Identité de l'acheteur

Nom de l'acheteur : AP-HP
Pays : France

Informations relatives à la procédure de passation de marché

Objet marché : PRÉPARATIONS POUR NOURRISSONS ET DENRÉES ALIMENTAIRES DESTINÉES À DES FINS MÉDICALES SPÉCIALES
Règle description : PRÉPARATIONS POUR NOURRISSONS ET DENRÉES ALIMENTAIRES DESTINÉES À DES FINS MÉDICALES SPÉCIALES

Conclusion

Les avantages du DUME pour les entreprises

- ▶ La complexité apparente du DUME n'est qu'apparente.
- ▶ Lorsqu'il est correctement utilisé, c'est-à-dire :
 1. Saisi directement sur les profils d'acheteurs.
 2. En réponse à un DUME Acheteur.... le DUME est source de gains de temps pour les entreprises dans la saisie de leurs réponses administratives.
- ▶ Il est structurellement plus adapté à la dématérialisation des marchés publics que les vieux formulaires DC1 et DC2 (qui étaient des formulaires papier).
- ▶ Avec le « DUME Simplifié », qui remplace sur les profils d'acheteurs le dispositif Marché Public Simplifié (MPS) depuis mi-2019, vous pouvez, si votre acheteur le permet, réaliser votre réponse administrative en trois clics :
 1. Saisie (ou simple validation) de votre **chiffre d'affaire**.
 2. Saisie (ou simple validation) de vos **effectifs**.
 3. Rapatriement automatique de vos attestations fiscales et sociales.
- ▶ Les outils d'exploitation du DUME disponibles du côté des acheteurs (comparaison ligne à ligne des critères de sélection soumis par l'ensemble des candidats) assurent également une meilleure égalité des chances entre candidats.

Conclusion

Les avantages du DUME pour les entreprises

- Pour en savoir plus sur les outils de création de DUME, rendez-vous :

Sur l'espace documentation de votre profil d'acheteur (place de marché) habituelle,

Sur l'espace documentation de la Communauté Chorus Pro : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/#> (et notamment sur la présentation de l'utilitaire du site Chorus Pro : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/le-portail-web-service-dume/>)

- Pour toute question d'ordre juridique ou se rapportant à des cas d'utilisation « métiers » du DUME (ex: *avec quel type de données renseigner tel ou tel champ du formulaire ? Que doit faire un sous-traitant ? Etc.*), vous pouvez également vous reporter au site de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) : <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-espj> ; ainsi qu'aux Guides Pratiques de la Dématérialisation pour les opérateurs économiques :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/dematerialisation/Guide_OE_DEF28052020.pdf?v=1728898700

IV. Annexes

Annexe

Illustration du mode DUME Simplifié sur un profil d'acheteur – Maximilien (Ile de France, juin 2019)

Publicité / Téléchargement Question **Dépôt** Messagerie sécurisée

Étape 1 : Sélection du rôle

- Je répons en candidat seul, ou je suis en charge de la réponse de mon groupement.
- Je suis membre d'un groupement, mais je ne suis pas en charge de la réponse de ce dernier. Je souhaite cependant renseigner un DUME afin d'en fournir la référence au responsable de la réponse.

Étape 2 : Sélection du mode de candidature

- Candidature avec un DUME (Document Unique de Marché Européen) **DUME**
Ce mode de candidature est proposé suite à une initiative de la Commission Européenne visant à réduire les lourdeurs administratives. Le DUME remplace les documents de candidature de type DC1, DC2... et peut être réutilisé pour candidater à d'autres procédures.
Le formulaire DUME est à compléter en ligne avant de joindre son offre.

Il est possible d'enregistrer le DUME en brouillon avant de le valider au moment du dépôt de la réponse

Le DUME proposé dans le cadre de cette consultation a été pré-rempli par l'acheteur.

Je souhaite :
 - Renseigner mon DUME en ligne **i**

Le formulaire DUME n'a pas été renseigné et validé.
Après avoir validé le DUME, veuillez revenir sur cette page pour passer à l'étape suivante.

[Compléter et valider mon DUME](#)

Annexe

Illustration du mode DUME Simplifié sur un profil d'acheteur – Maximilien (Ile de France, juin 2019)

I-II : Informations III : Motifs d'exclusion **IV : Critères de sélection de la candidature** V-VI : Finalisation

— B. Capacité économique et financière

Article 58, paragraphe 3, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

Chiffre d'affaires annuel général
Chiffre(s) d'affaires annuel général
[Références légales et preuves liées \(eCertis\)](#)

Exercice N-1
Date de début :
01/01/2017
Date de fin :
31/12/2017
Montant et devise
6 372 258,00 EUR - Euros

Exercice N-2
Date de début :
01/01/2016
Date de fin :
31/12/2016
Montant et devise
6 044 512,00 EUR - Euros

Le Chiffre d'affaire est pré-rempli. Il ne reste plus qu'à valider

Le webinaire est terminé, merci de l'avoir suivi !

Nous espérons qu'il vous a été bénéfique. Vous allez bientôt recevoir une enquête de satisfaction pour évaluer la capacité de cette formation à répondre à vos besoins, n'hésitez pas à nous faire part de vos retours afin que nous puissions continuer à nous améliorer.